

MAIRIE DE WANQUETIN

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 23 avril 2019

Membres présents : Dominique Lors, JP Leblanc, G. Lefebvre, MJ. Lemaire, E. loos, T. Berthe, A. Dhesse, A. Hapka, Jean Marie Progin, S. Caillierez, Sophie Rulence, C. Brabant, E. Becquet.

Absents : Jérôme Marsy, absent non excusé, Ch. Deinzer ayant donné procuration à Alexandre DHESSE.

Convocation du 15/04/2019

La séance ouverte,

1 – Organisation des élections européennes : le Président organise les tours de permanence pour la tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.

2 – Remplacement de la secrétaire : définition du poste

Le Président annonce le départ en retraite de Claudie Caudron à compter du 1^{er} octobre 2019. Il propose, pour son remplacement, de créer un poste de contractuel (CDD) de 31 h semaine (26 h pour la mairie et 5 h tiers lieu pour la médiathèque), recruté sur le grade de rédacteur territorial au 1^{er} échelon. Guillaume Lefebvre propose de s'adjoindre les services d'Artois Emploi Entreprise pour aider la commune à recruter. Le conseil approuve et crée un poste de contractuel de 31 h semaine comme défini ci-dessus. Une commission sera créée pour gérer le recrutement.

3 – Présentation du PADD

Guillaume LEFEBVRE présente le projet d'aménagement et de développement durable, compte-rendu sera remis aux services de la communauté de communes.

4 – Communication

Elodie BECQUET tire un bilan de la communication communale. Elle regrette de ne pas avoir assez d'apports de la part du conseil, alors que la communication est une attente des habitants.

Guillaume LEFEBVRE propose de créer une page de la commune sur le réseau social FACEBOOK. Le conseil donne son accord.

5 – Délégué à l'AFR

La désignation de Claudie CAUDRON n'a pas été retenue par les services de la DDTM pour le motif qu'elle n'est pas propriétaire mais usufruitière. Il y a donc lieu de désigner une autre personne. Micheline BERTHE se propose. Le conseil donne son accord.

Questions diverses : Dominique LHORS demande si l'AFR ne peut pas s'occuper de l'entretien des fossés.

Séance levée.

Pour Le Maire, L'adjoint
Emmanuel IOOS

